

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 15

Séance du:02-02-2025

MembresPrésents :

- Mr.GUETTAF TEMAM A/Aziz - Président
- Mr BOUDJEMAA ABDERRAZAK – Secrétaire
- Mr MANSOUR LAID – MEMBRE.

Ordre du jour :

- Etude des Affaires Disciplinaires
Journées du : 31/01/2025-01/02/2025

AFFAIRE 082

Rencontre:CSC/NZEOH/S Journée du 31/01/2025.

Secrétaire signalé :

1/-TORKI EL HACHEMI LN°0051,CSC

- Averti pour CD .
- 5000 DA (circulaire N° 02 du 09/11/23)

AFFAIRE 083

Rencontre:IROD/CRBBH/S Journée du 01 /02/2025.

Joueurs Avertis :

1/-AOUAFI AYOUB LN°0058,IROD

- Averti pour CAS

1/-GOTTAI ABDELHAMID LN°2896,CRBB

- Averti pour CD .
- 5000 DA (circulaire N° 02 du 09/11/23)

AFFAIRE 084

Rencontre:RSF/MSSH/S Journée du 31 /01/2025.

Joueur Exclu :

1/- CHIHANI YOUNES LN°0868 ,RSF

- pour cas deux (02) matchs fermes plus 1500 DA (ART.111 RG FAF).

Joueurs Avertis :

1/-BELLADJLET MONDHER LN°0869 ,RSF

- Averti pour AJ.

2/-AZZI ABDELFATEH LN°1364 ,MSS

- Averti pour AJ.

- une amende de 10000 DA est infligée au club mss pour absenced'entraîneur(circulaire N° 02 du 09/07/23).

AFFAIRE 085

Rencontre:UEA/ RSFU 17 Journée du 31 /01/2025.

Joueurs Avertis :

1/-BELLADJELET MOHAMED OUSSAMA LN°0435,RSF

- Averti pour CD .
- 5000 DA (circulaire N° 02 du 09/11/23)

2/- BELHAOUCHAT KOSAI LN°2265,RSF

- Averti pour CAS.

3/-MAMMAR TAKIEDDINE LN°2151,RSF

- Averti pour CAS

AFFAIRE 086

Rencontre:CSC / OCAU 19 Journée du 01 /02/2025.

Joueurs Avertis :

1/-LEBAD ACHRAF LN°2658,OCA

- Averti pour CD .
- 5000 DA (circulaire N° 02 du 09/11/23)

2/- DJENIDI AMMAR LN°0925,RSF

- Averti pour AJ.

AFFAIRE 087

Rencontre:WABL / CRBBU 19 Journée du 24 /01/2025.

Joueurs Avertis :

1/-BACHA TAREK NOUREDDINE MESSAI LN°0544,WABL

-Averti pour AJ .

2/- ELGARBI FARES LN°0546,WABL

-Averti pour AJ .

3/- SEIFIA YASEREDDINE LN°1074,CRBB

-Averti pour AJ .

4/-DERBALI ELKHAOUNI ROSTOM LN°1617,CRBB

-Averti pour AJ .

5/-LABED AHMED BACHIR LN° 1613, CRBB

-Averti pour AJ .

Joueurs signalés en fin de la rencontre
pour tentative d'agression envers arbitre.

-BOUZIDA HAMIDAT MOHAMED LN° 1076, CRBBsix

(06) mois de suspension fermes + 5000 DA

(ART.102 RG FAF).

BELKHALFA SALAH EDDINZ LN° 1079 , CRBB six (06)

mois de suspension fermes + 5000 DA(ART.102

RG FAF).

HAMANI BILAL ABDELRAHMAN LN°1390 , CRBB six

(06) mois de suspension fermes + 5000

DA(ART.102 RG FAF).

PRESIDENT DE LA COMMISSION

GUETTAF TEMAM A/Aziz